

Mesdames, Messieurs,

A la suite de la survenue de nouveaux cas d'évènements thromboemboliques et de troubles de la coagulation dans plusieurs pays européens, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a recommandé de suspendre temporairement et à titre préventif l'utilisation du vaccin AstraZeneca. **L'administration du vaccin AstraZeneca est donc suspendue dès ce soir.**

Ces évènements sont en cours d'examen par l'Agence européenne des médicaments qui devrait rendre ses conclusions dans le courant de la semaine. De premiers éléments scientifiques seront partagés dès demain, 16 mars, par le Comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC).

Comme précisé par l'ANSM, il convient de noter que rien n'indique à ce stade que les évènements soient en lien avec la vaccination. Ils demeurent par ailleurs très rares. Très peu de cas ont été signalés en France et aucun décès n'y a été constaté dans le cadre de la surveillance renforcée mise en place depuis le début de la vaccination. Il s'agit bien d'une suspension temporaire et de précaution.

Les personnes déjà vaccinées n'ont aucune démarche spécifique à accomplir. Elles sont invitées, comme pour toute vaccination, à consulter leur médecin en cas de symptômes signalant un effet indésirable.

Une information complémentaire sera diffusée le plus rapidement possible en fonction des résultats de l'évaluation du PRAC.

Vous retrouverez le présent message sur le [site du ministère](#).

Nous vous remercions par avance pour votre engagement.

Laetitia BUFFET

Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMON

Directeur général de la santé